

# Journée d'évaluation du Projet Educatif De Territoire de l'ex CCLT - 2014 à 2016



École de  
CASTELNAU

École de  
SENARENS

École  
GRATENS

École de  
LUSSAN



École Le  
FOUSSERET

École de ST  
ELIX

# Sommaire

- 1 - Un cadre institutionnel
- 2 - Le territoire
- 3 - Les axes éducatifs
- 4 - Le cadre organisationnel
- 5 - Les évaluations
- 6 - Focus sur l'évaluation nationale

# Cadre d'application du PEDT

Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D, 521-12 du Code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'Etat concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

Il est un outil de collaboration locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.

L'objectif du projet éducatif territorial est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre, d'une part les projets des écoles et, le cas échéant, les projets des établissements du second degré et, d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il doit permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui. Il peut être centré sur les activités périscolaires des écoles primaires ou aller jusqu'à s'ouvrir, selon le choix de la ou les collectivités intéressées, à l'ensemble des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, de l'école maternelle au lycée.

# Cadre d'application du PEDT

## Un dispositif qui prend appui sur la réforme des rythmes scolaires

### Objectif général :

- Favoriser la réussite scolaire de tous les élèves
- Permettre une meilleure prise en compte de rythmes des enfants afin de favoriser la disponibilité aux apprentissages scolaires
- Favoriser l'ouverture culturelle pour tous les enfants
- Permettre une meilleure continuité entre le temps scolaire et périscolaire et favoriser la mise en place d'activités plus ludiques à caractère sportif, culturel, artistique, scientifique et citoyen.

# Le territoire en 2014

14 communes, 5 250 habitants dont 1 404 jeunes de moins de 18 ans.

6 sites scolaires dont 3 écoles regroupées en RPI.

Site scolaire	Engagement dans la réforme
<b>Le FOUSSERET:</b> Alae/Alsh: ALAE maternel et élémentaire	septembre 2013
<b>GRATENS:</b> ALAE /ALSH maternel / élémentaire Partenariat MJC Carbonne	septembre 2013
<b>St ELIX- Le CHÂTEAU :</b> ALAE et ALSH maternels et élémentaires Partenariat MJC Carbonne	septembre 2013
<b>CASTELNAU - PICAMPEAU :</b> garderie	Dérogation septembre 2014
<b>LUSSAN – ADEILHAC :</b> garderie	Dérogation septembre 2014
<b>SENARENS :</b> garderie	Dérogation septembre 2014

RPI



# Les axes éducatifs du PEDT 2014/2016

- Valoriser une ambition éducative commune entre tous les acteurs afin de proposer aux enfants et aux familles un projet éducatif global et cohérent
- Favoriser l'émergence de liens sociaux et intergénérationnels variés
- Proposer une offre élargie et variée d'activités d'éveil et d'épanouissement sur les nouveaux temps libres
- Réactualiser les projets périscolaires en conformité avec le PEDT
- Soutenir la qualité de l'offre et des interventions sur les temps périscolaires

# Cadre organisationnel en 2014

## Rôle de la CCLT dans le PEDT

- Définir les enjeux éducatifs au niveau du territoire
- Apporter un appui technique auprès les élus
- Coordonner les actions et veiller à leur conformité avec les objectifs
- Coordonner le pilotage et l'évaluation
- Initier des temps de formation et de conférence/débat
- Etre le contact privilégié auprès des institutions
- Veiller à engager du personnel d'animation (Animateurs mis à disposition sur les TAP )
- Apporter un soutien financier aux actions

**La Communauté de Communes est garante  
de la qualité du projet.**

# Cadre organisationnel en 2014

## Rôle des communes dans le PEDT

- Engager un travail de mobilisation de tous les intervenants
- Mettre à disposition les personnels d'accueil ainsi que les locaux et l'ensemble des moyens de réalisation
- Percevoir et gérer les aides financières de lancement
- Faire le lien avec l'échelon communautaire (coordonnateur et commission communautaire)

**La commune est garante  
de la mise en œuvre opérationnelle du projet.**



# Les thématiques retenues

<b>Bricolage, jardinage, éco-citoyenneté</b>	<b>Créer un jardin expérimental avec un atelier de construction, action concernant la connaissance de notre environnement et de sa protection</b>
<b>Découverte des métiers et des savoirs</b>	Permettre la présentation de métiers par des parents ou d'un savoir-faire
<b>Lire et transmettre le goût de la lecture</b>	Susciter le goût de la lecture en en formant un groupe de bénévoles compétents par école
<b>L'expérience technique et scientifique</b>	Découvertes techniques à travers une pratique expérimentale. Appropriation de nouvelles technologies : image/son
<b>Activités d'expression, musique, danse et création artistique</b>	Permettre aux maternelles et aux élémentaires de participer à des séquences occasionnelles d'expression artistique
<b>Jeu dans toutes ses formes</b>	Créer une animation permanente autour du jeu
<b>Activités sportives</b>	Permettre à tous les enfants d'aborder une activités physique innovante de façon ludique
<b>Ateliers culinaires et alimentation</b>	Création d'ateliers autour du goût/ temps de la découverte, de la réalisation
<b>Ouverture sur les cultures locales et internationales</b>	Permettre aux enfants d'appréhender la richesse des différentes cultures en lien avec le territoire (jumelage)

# La Méthode d'évaluation

- Mai : Elaboration d'un document d'évaluation comprenant :
  - ▮ évaluation quantitative : fréquentation ALAE,TAP, formations, partenariats, diversité de l'offre éducative
  - ▮ évaluation qualitative : participation des enfants, retour des parents, des enseignants et du pilotage
  
- 2 juin: Transmission du document à tous les élus référents ayant en charge l'instruction locale
  
- Juin : Réunions d'aide technique aux élus, responsables de structures et enseignants
  
- 12 juin: Retour des documents, analyse et mise en cohérence

# Axe 1 : Rappel

## Valoriser une ambition éducative entre tous les acteurs

- Repenser les actions de collaboration entre tous les acteurs en contact avec les enfants autour de principes favorisant leur réussite scolaire à travers leur sécurité, leur bien-être et leur épanouissement
- Penser le travail en réseau de partage de ressources et d'actions
- Réfléchir en commun sur une mutualisation des équipements et des espaces lors des ateliers APC ou Péri-éducatifs. Cela peut aider certains enfants à se réconcilier avec l'École
- Articuler le projet péri-éducatif avec le projet d'École

# Axe 1 : Evaluation

## Valoriser une ambition éducative entre tous les acteurs

<b>Points forts</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Mobilisation des acteurs</u><ul style="list-style-type: none"><li>- ateliers de réflexion au niveau intercommunal,</li><li>- élaboration d'une charte</li><li>- création des comités locaux</li><li>- actions inter-centres</li></ul></li><li>• Formations</li><li>• Conférences</li><li>• Développement progressif des projets en complémentarité</li><li>• Rapprochement des acteurs, partage des locaux et matériels, meilleure cohérence éducative</li><li>• Meilleure connaissance et reconnaissance du travail de chacun</li></ul>
<b>Points faibles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Essoufflement sur l'organisation des ateliers, comités locaux...</li><li>• Mobilisation irrégulière des différents acteurs : la mobilisation des enseignants relève du volontariat, faible participation des parents aux conférences et temps d'animation familles...</li><li>• Pas ou peu de temps formalisé en commun entre les équipes d'animation et enseignantes;</li></ul>
<b>Axes d'amélioration</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre en place des temps formels en partenariat avec l'Education Nationale</li><li>• Organiser des comités locaux régulièrement, y rechercher une dynamique...</li><li>• Rechercher les moyens pour augmenter la mobilisation des parents</li></ul>

# Axe 1 : Echanges de la salle

## Remarques de l'assemblée :

- Le problème de communication est relevé pour le RPI (Sénarens), le Fousseret (pour les maternelles). Celui-ci est encore plus prégnant pour les villages n'ayant pas d'école (ex de Pouy-de-Touges). A Saint-Elix, il y a une bonne communication, cela étant, seuls quelques parents se sentent concernés. Concernant la mise en place de « conférences » à destination des familles, les membres de l'assemblée précisent qu'il faut être vigilant à la communication ce soit sur le titre, le public ciblé, la thématique abordée...). Les parents pourraient être associés à cette démarche.
- L'implication des parents n'est pas homogène sur chaque site. En général, ce sont les mêmes parents qui se sentent impliqués et peut être pas ceux qui en auraient le plus besoin. La représentante des parents d'élèves de RPI indique que sur Sénarens, les parents ne sont pas impliqués.

Il est nécessaire d'améliorer la communication, de trouver des solutions pour que ce ne soit pas toujours les mêmes parents qui participent. A titre d'info : la DDCS travaille avec des conférenciers qui peuvent intervenir sur des thématiques « Parentalité »

# Axe 2 : Rappel

## Favoriser l'émergence de liens sociaux et intergénérationnels

- Créer des actions en lien avec les ressources mobilisables du territoire
- Prendre en compte la question associative et du bénévolat avec des engagements d'activités  
« parents, bénévoles et associations locales »  
(culturelles/artistiques/sportives/ environnementales, scientifiques...)
- Avoir un mixage des populations, de décloisonnement des origines et des âges.
- Privilégier la participation des parents autour de la question de l'école et des loisirs
- Créer une dynamique autour de la parentalité

# Axe 2 : Evaluation

## Favoriser l'émergence de liens sociaux et intergénérationnels

<b>Points forts</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mobilisation des 17 bénévoles différents</li><li>• 10 intervenants extérieurs (associations locales et professionnels)</li></ul> <p>Certains bénévoles et intervenants ont fait des animations sur plusieurs sites</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mixité des publics</li></ul>
<b>Points faibles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Essoufflement des bénévoles sur certaines structures</li><li>• Peu d'actions en direction de groupes d'aînés dans les temps périscolaires (trop courts)</li></ul>
<b>Axes d'amélioration</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Remobiliser les bénévoles</li><li>• Ouvrir le partenariat à d'autres associations et professionnels du territoire</li></ul>

# Axe 2 : Echanges de la salle

- La directrice de l'école de Sénarens aimerait connaître les actions culturelles du territoire afin d'en informer les personnes concernées ; proposition de créer un blog, un site internet, pour une meilleure information et donc plus de liens entre les personnes et les différentes tranches d'âges.

Il est précisé que les manifestations évoquées sont toutes sur des sites Internet dont : l'agenda culturel du PETR Sud Toulousain, Jazz sur son 31...

En ce qui concerne l'animation locale, un Espace de Vie Sociale va aussi être créé sur le Fousseret afin d'améliorer le lien social. La CC propose que les coordonnateurs transmettent les infos locales directement à ces diffuseurs.

Le débat s'est ensuite orienté en direction des bénévoles, et notamment sur le manque de bénévoles au sein des actions.

Des propositions sont faites et cela ouvre un débat plus global :

- Aller « chercher » des bénévoles sur les forums d'associations
- Une directrice d'école maternelle du Fousseret indique qu'elle ne sait pas vers qui se tourner si un bénévole lui demande d'intervenir (réponse : la direction de l'ALAE). De plus, elle pointe la nécessité que les bénévoles soient quand même en mesure de s'adresser à des enfants. La DDCS indique qu'il est difficile d'avoir des bénévoles si on leur demande leur casier judiciaire avant une intervention. Ceux-ci peuvent être déclarés sur TAM, ce qui permet de vérifier le côté pénal.



# Axe 2 : Echanges de la salle

La MJC précise qu'il est important que les bénévoles soient toujours accompagnés d'un professionnel.

Si ces questions peuvent se poser, aucun échange n'est sur la qualité des bénévoles qui interviennent dans les TAP, celle-ci est reconnue et très appréciée.

La question des temps périscolaires est alors abordée :

- Temps trop court, ce qui complique l'aboutissement de projets
- Problème des heures ouvertes au TAP (tôt dans l'après-midi)
- La CAF rappelle qu'il est important de mettre en place des projets au regard des besoins relevés dans le diagnostic. Il n'est pas nécessaire de multiplier des interventions, mais l'activité doit être en lien avec les besoins du territoire.

Cécile MUL rappelle que le travail réalisé avec les bénévoles a aussi permis de rompre avec l'isolement des personnes. L'intérêt d'avoir des bénévoles n'est pas uniquement financier ; en effet ceux-ci enrichissent les apports éducatifs des équipes en place.

# Axe 3 : Rappel

## Proposer une offre élargie d'activités d'éveil et d'épanouissement

- Permettre l'égal accès à l'ensemble des enfants à des pratiques diversifiées
- Favoriser le développement personnel de chaque enfant, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement et son habitude à la vie collective au travers de pratiques culturelles, sportives, d'expression et de socialisation
- Permettre l'articulation entre des projets périscolaires et extrascolaires
- Apporter une attention particulière sur l'organisation d'activités adaptées à l'état physiologique de l'enfant (limitation de la fatigue, création d'espaces de repos)
- Rechercher des animateurs de qualité
- Créer une charte de l'engagement bénévole

# Axe 3 : Evaluation

## Proposer une offre élargie d'activités d'éveil et d'épanouissement

**Points forts**

**La diversité**

**La participation**

- Tableau de synthèse des activités sur 3 ans

Communes	Artistique et Culturel	Environnement	Créatif	Sport	Jeux et découvertes	Total
Le Fousseret	5	3	3	5	2	18
Gratens	5	3	5	1	4	18
St Elix	19	14	3	12	9	57
Castelnau	3	0	1	0	1	5
Lussan	1	0	1	1	1	4
Sénarens	5	0	5	6	1	17

### Participation sur les TAP/NAP en 2016

	3/5 ans	6/11 ans
Le Fousseret	53 %	78 %
Gratens	52 %	82 %
St Elix	67 %	89 %
Castelnau		99 %
Lussan		99 %
Sénarens	97 %	

# Axe 3 : Evaluation

## Proposer une offre élargie d'activités d'éveil et d'épanouissement

<b>Points faibles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Séquence de ¾ d'heure</li><li>• Hétérogénéité entre les propositions d'un accueil à l'autre</li><li>• Repositionnement des ATSEM (qui deviennent animatrices et non aide-technique)</li></ul>
<b>Axes d'amélioration</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accentuer les moyens dans les intervenants et projets culturels</li><li>• Ajuster la proposition éducative au regard des activités déjà pratiquées</li></ul>

# Axe 3 : Echanges de la salle

Les chiffres indiqués ne sont pas exhaustifs, l'important est que chaque thème ait été abordé. Sur le site de Castelnau, le projet environnemental a été suivi toute l'année.

Pour la fréquentation, celle-ci est importante grâce à la volonté des élus qui ont souhaité que tous les enfants puissent bénéficier des TAP et ont travaillé les transports en bus scolaire en conséquence.

Atsem : Pas de temps de préparation pour les activités, la préparation se fait sur des temps scolaires ou à la maison. Il est précisé que les ATSEM relèvent des communes et que l'information a été remontée auprès des communes.

Certaines communes ont prévu du temps de préparation dès la création des TAP.

# Axe 4 : Rappel

## Réactualiser les projets périscolaires

- Apporter une attention particulière à la mise en forme d'un projet où la richesse du partenariat sera recherchée, avec une mise en cohérence avec le projet d'École en lien avec le PEDT
- Valoriser les savoir- être et savoir-faire des animateurs et des intervenants
- Engager un travail d'accompagnement sur des temps de vie difficiles pour les enfants et les encadrants en particulier le temps de la pause méridienne (cantine, temps libre)
- Rechercher la citoyenneté active en développant des espaces d'écoute et d'expression de l'enfant
- Soutenir la réussite scolaire, en donnant, par ex, la possibilité aux enfants de faire leurs devoirs sur le temps périscolaire et les révisions faites habituellement à la maison (essentiellement pour les enfants dont les parents arrivent en fin d'accueil le soir)

# Axe 4 : Evaluation

## Réactualiser les projets périscolaires

<b>Points forts</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'enfant est au centre des préoccupations des acteurs :<ul style="list-style-type: none"><li>• Changement des horaires, de l'organisation pour s'adapter au mieux aux rythmes des enfants, adaptation des fonctionnements, des activités proposées</li><li>• Mise en place d'un accompagnement sur les temps difficiles (Les FRANCAS, atelier de partage de pratiques)</li></ul></li><li>• Associer quelques enfants dans les réflexions via les conseil des délégués</li></ul>
<b>Points faibles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• N'ayant pas assez de recul par rapport à la dernière réforme, l'amélioration sur les résultats scolaires ne peut être évaluée</li><li>• Constat que l'attention en classe est tributaire du rythme des familles, des activités extra-scolaires, ou du temps passé dans le bus avant la classe ...</li><li>• Pas d'accompagnement à la scolarité</li></ul>
<b>Axes d'amélioration</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Conduire des projets concertés entre les équipes</li><li>• Améliorer la participation active « citoyenne » des enfants</li><li>• Réflexion à conduire pour soutenir la réussite scolaire : réflexion sur les rythmes, sur l'accompagnement à la scolarité</li><li>• Réflexion sur la durée des séquences TAP</li></ul>

# Axe 4 : Echanges de la salle

Présentation du Clas (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) par la CAF à l'assemblée.

Une question est posée concernant le temps de pause méridienne (comment se passe le temps du repas, etc. ?)

Concernant le Fousseret, il y a eu des améliorations notamment par la mise en place d'un second service cantine. De plus, des formations ont été mises en place en direction des personnels pour travailler la cohérence éducative entre les acteurs. Les enseignants précisent que ce temps s'est « pacifié ».

D'autres éléments abordés :

- L'importance de la qualité des repas. Cela joue sur le comportement des enfants pendant le temps de restauration.
- Un travail important a été fait sur certains sites dont Le Fousseret, sur le temps du repas avec aussi la création de repas à thème travaillés entre tous les services (alae, école, restauration, technique..)
- Une remarque est faite sur la difficulté de mesurer les résultats des nouveaux rythmes scolaires. C'est important de se poser cette question pour le futur PEDT.
- En ce qui concerne les retours des enseignants présents, il semblerait qu'ils soient favorables à la semaine à 4 jours ½, certains ayant néanmoins noté une fatigue dès le jeudi.

La DDCS rappelle qu'il est possible de déplacer la matinée du mercredi au samedi si cela semble plus pertinent sur ce territoire. Il faut cependant l'accord du DASEN.<sup>24</sup>



# Axe 5 : Rappel

## Soutenir la qualité de l'offre et des interventions

- Apporter une attention sur la qualité de formation des directions d'accueil.
- Mener un effort pendant plusieurs années, sur la mise en compétence des acteurs de l'animation, mais aussi du bénévolat autour de micro-formations ayant trait à la sensibilisation à la lecture, à la technique de prise d'image, à l'éveil scientifique et technique, à la pratique professionnelle...
- Organiser des conférences/débats ouverts à tous autour des questions liées à l'éducation face aux enjeux de société d'aujourd'hui. Cette action a été inaugurée le 6 mai 2013 avec la participation de Nicole DÉVOLVÉ, conférencière (*Ex-Enseignante et chercheur sur les apports des neurosciences et de la psychologie ergonomique*) à L'Université de Toulouse.

# Axe 5 : Evaluation

## Soutenir la qualité de l'offre et des interventions

<b>Points forts</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Formation des directeurs/ animateurs. Recrutement de personnels qualifiés</li><li>• Aménagement de temps de régulation entre les différents acteurs</li><li>• Pérennisation des équipes d'animation socle</li></ul>
<b>Points faibles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Hétérogénéité dans l'organisation des temps entre les différentes équipes d'animation</li></ul>
<b>Axes d'amélioration</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Continuer le renforcement des compétences des personnels d'animation</li><li>• Pérenniser des personnels formés sur notre territoire</li></ul>

# Axe 5 : Echanges de la salle

Sénarens pointe des problèmes liés aux contrats de travail des animateurs (contrats aidés) qui ne favorisent pas un travail de qualité (difficultés de s'investir sur du long terme).

Il est précisé qu'une dizaine de personnes ont été cdisées ou titularisées grâce à la compétence intercommunale, que l'école de Sénarens est le seul site à ne travailler qu'avec des contrats aidés sur l'école, qu'une directrice titulaire a été engagée pour la création de l'ALAE multisite.

Débat autour de la communication entre enseignants et animateurs. Il y a eu des formations avec la thématique « gestion des conflits ». Cela a permis de faire évoluer positivement les relations inter-acteurs et de gérer les conflits existants (messages clairs envoyés aux enfants, outil commun de régulation...)

Ce travail continuera à la rentrée prochaine avec l'appui du coordinateur E-J.

- Une demande a été faite concernant les prochaines formations. Le plan de formation sera réalisé avec l'élaboration du prochain PEDT.

La DDCS précise qu'elle continuera à proposer des formations, mais plutôt en direction des coordinateurs.

A la fin de la réunion, la représentante des parents d'élèves (RPI Sénarens) prend la parole et précise qu'avec les nouveaux rythmes scolaires, l'école devient payante.

Il est relevé par la salle qu'il y a eu de nombreuses avancées sur ce territoire grâce à cette réforme et à la prise en compte d'une politique enfance jeunesse plus globale. Si les accueils de loisirs ne se connaissaient pas, le fait de travailler ensemble et partager les séjours (par exemple), a permis de créer une unité éducative dans l'intérêt des enfants et des familles « on ne fait plus qu'un ». Ces avancées sont différentes selon les sites, en fonction de l'entrée ou non dans la réforme des rythmes dès 2013, de leur structuration existante en enfance-jeunesse...

# Évaluation des moyens mis en œuvre dans le PEDT

<b>Points forts</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Engagement des moyens (financiers, logistique et personnel)</li><li>• Mise en place de formations, conférences, ateliers, séjours inter-centres...</li><li>• Harmonisation des tarifs ALSH</li><li>• Transfert EJ par la CCLT</li></ul>
<b>Points faibles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mobilisation des ressources intercommunales sur d'autres sujets (transfert de compétence, fusion...)</li><li>• Faiblesse dans le pilotage et la coordination globale du projet (pilotage partagé et élaboration d'indicateurs PEDT et leur suivi)</li></ul>
<b>Axes d'amélioration</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Construire une évaluation permanente soutenant l'amélioration du projet</li><li>• Mise en œuvre d'une animation de cette évaluation</li></ul>

# EVALUATION NATIONALE DES PEDT

28/29 et 30 novembre 2016

Consultant

Julie Jaffré

## Le constat

### COMPTE-RENDU DE L'ENQUETE DE DE TERRAIN

- Participation de la CCLT à une évaluation nationale dans la catégorie « Intercommunalité rurale »
- ▮ Cabinet de consultants mandaté par le Ministère de l'Education Nationale
- ▮ Visite sur sites sur 3 jours et rencontres des différents acteurs

## Un bilan globalement positif...

- Une politique éducative territoriale plus structurée et qui s'harmonise sur l'ensemble du territoire avec un pilotage et une coordination intercommunale qui s'est mise en place
- ▣ Une offre qui a gagné en qualité et qui s'est enrichie
  - ▣ Des formations qui se sont mises en place avec l'aide des FRANCAS et des acteurs qui se sont professionnalisés et sentis investis d'une nouvelle mission :
  - ▣ La MJC qui proposait déjà des activités de qualité s'est requestionnée sur l'offre déjà proposée ;
  - ▣ Au Fousseret, les équipes se sont professionnalisées et sont passées d'un accueil en « garderie » à un accueil proposant de réels objectifs éducatifs
  - ▣ Des directions ALAE qualifiées : DEFA, BEPJEPS sur certains sites
  - ▣ La création d'ACM au RPI
- ▣ Des échanges qui se sont globalement accentués entre les divers acteurs (même si la qualité des relations diverge encore d'une école à l'autre)
- ▣ La notion de parcours de l'enfant et de prise en compte de son rythme sur les différents temps de la journée, commence à s'intégrer dans les réflexions communes

## ... marqué toutefois par un certain nombre de limites et de points d'amélioration bien identifiés

- Des difficultés liées à la gestion des ressources humaines
  - ▮ D'une part, la collectivité rencontre des difficultés pour gérer les absences des équipes et recruter des animateurs qualifiés. Bien souvent, la collectivité ne peut proposer que des contrats courts fractionnés tout au long de la journée. La collectivité étant située en milieu rural, les temps de déplacement sont importants, les animateurs sont peu nombreux à accepter ces conditions.
  - ▮ D'autre part, si la CCLT a pu augmenter le temps de travail d'un certain nombre de ses agents et pérenniser ainsi certains postes, elle fait encore appel à de nombreux contractuels « Nous n'avons pas pu pérenniser assez d'emploi, nous recourons encore beaucoup aux contrats aidés du fait de moyens financiers insuffisants » Elus communautaires

## ... marqué toutefois par un certain nombre de limites et de points d'amélioration bien identifiés

- Une mobilisation des ressources du territoire qui reste difficile et des différences repérées entre les communes autour de la qualité des activités proposées. L'enjeu se pose autour de l'évolution de l'offre périscolaire proposée sur les écoles en RPI « les écoles en RPI ont pour le moment moins accès à ce développement de l'offre mais c'est justement l'objectif » Coordinatrice RPI
- L'absence d'une réelle dynamique projet entre les équipes enseignantes et les équipes d'animation. « Sur certaines écoles, cela se fait mais ça dépend il est parfois difficile de se coordonner sur les horaires entre TAP et APC, sur des projets qu'il serait intéressant de porter en commun plutôt que de faire en doublon ». la collectivité aurait souhaité, dans ce sens, un positionnement institutionnel plus fort de la part de l'Education Nationale pour acter dans les missions des directions d'école et des enseignants, la nécessité de travailler davantage en lien avec l'équipe d'animation et le territoire.
- Des difficultés financières soulevées par la collectivité que le fond d'amorçage n'a pas pu combler « le fond d'amorçage a été utile mais il n'a pas pu absorber tous les frais annexes : la restauration du mercredi midi, l'offre périscolaire du mercredi midi à Fousseret et à Gratens, l'augmentation du temps de travail des ATSEM... »



# CONCLUSION

## Les apports du PEDT

### 1 – Augmentation de la qualité éducative

- Plan de formation intercommunal pour le personnel communal, associatif, intercommunal et même Education Nationale, avec des formations sur :
  - Sur la cohérence éducative
  - Sur les temps périscolaires
  - Sur les animations scientifiques
- Création d'ALAE multisites sur les sites dépourvus

### 2 – Augmentation de la proposition éducative

- Séjours qui n'existaient pas avec directions partagées entre les différentes structures du territoire (associations, intercommunalité, enfance, jeunesse)
- Augmentation des ouvertures, cohérence pour permettre l'accueil des enfants en fonction des besoins des familles

### 3 – Augmentation de l'accessibilité

- Tarifaire :
  - 1 seul tarif pour les ALSH (en régie, associatifs)
  - 1 seul tarif pour les ALAE en régie
- Physique :
  - création d'un service de mini bus pour amener les enfants du RPI sur l'ALAE du mercredi au Fousseret

# REMERCIEMENTS

Nous remercions :

- **Les parents, premiers éducateurs de leurs enfants  
et les représentants des parents d'élèves**
- ▮ **Tous nos partenaires : CAF et Mme Ehster, DDCS et M. Cayssials, Education  
Nationale, Conseil Départemental**
  - **Toutes les associations : MJC, Foyers Ruraux, les associations sportives,  
culturelles, artistiques, les intervenants extérieurs...**
- ▮ **Tous les enseignants des écoles du territoire, le collège du Fousseret, les  
équipes du collège**
  - ▮ **Tous les élus du territoire**
  - ▮ **Tous les bénévoles**
  - ▮ **Les directeurs d'accueils de loisirs**
  - ▮ **Les animateurs et  
le personnel intercommunal et communal**

**TOUS ACTEURS DE LA REUSSITE DE L'ACTION EDUCATIVE**